



Paris, le 8 juin 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### « L'organisation des marchés ne doit plus être un tabou ! »

Malgré une reprise des volumes, la situation de marché, après plusieurs années de crise, reste catastrophique pour bon nombre de vignerons.

Après deux campagnes d'application, la réforme de l'Organisation Commune du marché du vin se révèle catastrophique : la dérégulation du secteur, dogme communautaire de ces dernières années, en libéralisant le cadre réglementaire du produit et supprimant à terme tout moyen de régulation a désorganisé le marché, déjà atomisé par rapport à un aval hyper concentré. Parallèlement, les aides promises pour soutenir les investissements et renforcer le dynamisme des entreprises à l'exportation n'ont pas tenu leurs promesses. Mises en place dans l'urgence, sans priorités clairement établies, faute de consensus au sein du secteur, elles ont donné lieu à un saupoudrage qui ne permettra pas d'améliorer durablement la structuration du secteur.

A court terme, il est donc nécessaire de réorienter ces aides, afin de favoriser les investissements réellement structurants, qui permettront l'émergence d'entreprises leaders sur les marchés, tout en veillant à ce que ces entreprises aient un lien bien établi avec le vignoble.

Par ailleurs, il faut penser à l'avenir. La crise économique générale que nous traversons met en évidence la nécessité de permettre aux producteurs de s'organiser et de disposer d'outils de régulation. L'esprit du projet de loi de modernisation de l'agriculture actuellement sur la table est de ce point de vue très intéressant, avec notamment l'introduction des notions de contractualisation et d'indices de tendance des marchés.

Enfin, le secteur vitivinicole doit s'inscrire dès maintenant dans la réflexion sur la PAC après 2013. Sur ce dernier point, le Congrès des Coopératives Vinicoles de France, qui se tiendra à Vichy du 6 au 8 juillet prochain, permettra de finaliser des propositions concrètes, prenant en compte les spécificités de la viticulture sans s'exonérer du contexte général de la réforme de la PAC, avec comme points clés : l'organisation économique, la régulation, le développement durable.

« La nouvelle OCM est un marché de dupes » a déclaré Denis VERDIER. « La loi de modernisation de l'agriculture et les discussions qui s'ouvrent à Bruxelles sur l'après 2013 doivent être l'occasion de rectifier le tir pour l'avenir. »

---

Contact presse : Stéphanie PIOT - T. 01 44 17 58 84 – [stephanie.piot@vignerons-cooperateurs.coop](mailto:stephanie.piot@vignerons-cooperateurs.coop)

**Les Vignerons Coopérateurs**  
TOUT UN ÉTAT D'ESPRIT